



AGENCE RÉGIONALE
DE LA **BIODIVERSITÉ**
centre-val de loire



RAPPORT
d'activité
2025

- 3 ÉDITO
- 4 L'AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ
- 6 RÉTROSPECTIVE 2025
- 8 ZOOM SUR : LE LIFE ARTISAN
- 10 L'ARB EN ACTIONS

P.10 OBSERVER LA BIODIVERSITÉ RÉGIONALE ET PARTAGER SA CONNAISSANCE

P.12 SENSIBILISER, FORMER ET MOBILISER SUR LA BIODIVERSITÉ

P.14 ACCOMPAGNER LES ACTEURS ET FAIRE ÉMERGER LEURS PROJETS

P.26 ANIMER LE COLLECTIF ARB

P.28 PUBLICATIONS 2025

L'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire est cofinancée par le Conseil régional Centre-Val de Loire et l'Office français de la biodiversité.



Poursuivre l'action... ensemble !

« L'année 2025 a marqué la concrétisation de **2 projets volontaristes majeurs** pour le collectif ARB : l'accompagnement des réseaux économiques, avec notamment la régionalisation du programme *Entreprises engagées pour la nature*, et le démarrage officiel du projet de zone test agricole. Deux projets foncièrement collectifs avec pour l'un, un jury régional composé d'**acteurs institutionnels**, de **réseaux d'entreprises régionaux** et d'**associations régionales**, et pour l'autre, pas moins de **11 partenaires techniques, économiques et institutionnels impliqués**.

En parallèle, nous avons accompagné en novembre le lancement de la **concertation pour la 3^{ème} stratégie régionale pour la biodiversité (SRB)**. Elle s'enrichira en 2026 des apports de chacun et chacune afin de construire une ambition partagée pour le vivant, qui servira de fil rouge aux actions de tous types d'acteurs jusqu'en 2035.

2025 a aussi été caractérisée par l'activité forte du **réseau national des Agences régionales de la biodiversité** avec une identité propre et des publications communes, des groupes de travail thématiques, une représentation aux événements nationaux... En échangeant régulièrement, et grâce à leur ADN commun mais aussi à leurs singularités, les 11 Agences renforcent leur visibilité et leurs actions respectives. En cette année préélectorale, le réseau a ainsi publié le dépliant « Ma commune demain, la nature comme solution » qui rappelle le rôle central des communes dans la reconquête de la biodiversité, et les accompagne dans cette prise en compte.

En Centre-Val de Loire, l'appui aux collectivités s'est aussi renforcé par le **renouvellement d'un poste à temps plein d'animation territoriale** pour la 2^{ème} année consécutive.

Toutes ces actions soulignent l'**importance du collectif** et l'**implication de l'ensemble des publics** car nous faisons toutes et tous partie de la biodiversité et nous en sommes responsables. »



Jean-François BRIDET
Président de l'ARB Centre-Val de Loire



Jean-Noël RIEFFEL
Vice-président de l'ARB Centre-Val de Loire

L'AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ

Coopérer pour la biodiversité !

L'Agence vise à apporter des solutions concrètes et cohérentes, répondant à des besoins multiples (publics, privés, associatifs, individuels...) et aux enjeux des territoires. Elle inscrit son rôle et ses missions dans une dynamique de coopération en faveur de l'environnement avec ses 22 structures membres et de nombreux partenaires locaux comme nationaux.

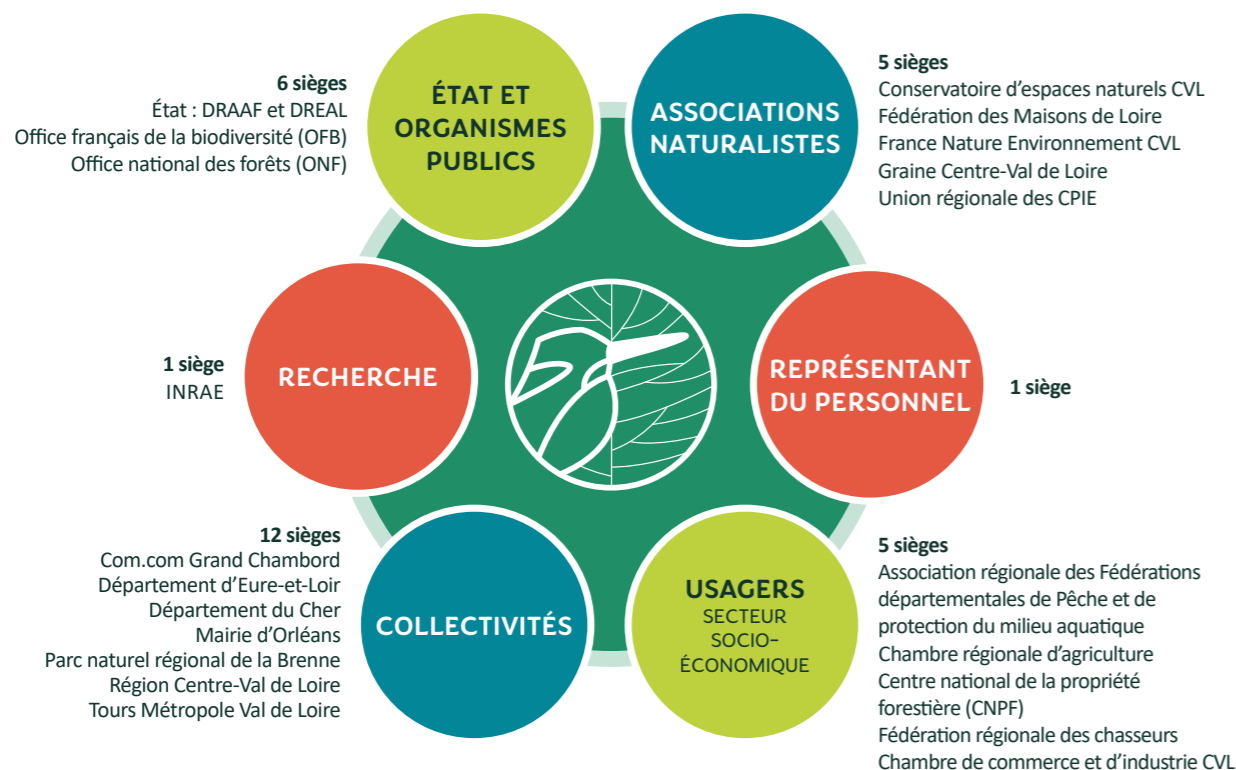
Créée le 1^{er} janvier 2019, l'Agence régionale de la biodiversité (ARB) Centre-Val de Loire est le fruit d'une volonté régionale forte.

L'ARB renforce le maillage territorial, impulsé par la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages promulguée en 2016.

L'État, la Région Centre-Val de Loire, l'Office français de la biodiversité (OFB) et les Départements du Cher et de l'Eure-et-Loir en sont les membres constitutifs.

L'Agence représente une réelle opportunité pour les territoires d'innover dans la mise en œuvre des politiques publiques en faveur de la reconquête de la biodiversité.

L'Agence régionale de la biodiversité est portée par un collectif de **22 structures membres** d'horizons très diversifiés, et s'appuie sur l'expertise de nombreux acteurs, locaux comme nationaux, engagés dans la préservation de la biodiversité de notre région.



Lézard vivipare © E. Sansault

Partager une vision

La stratégie pluriannuelle 2023 – 2027, définie avec les membres de l'Agence, guide les travaux de l'année selon plusieurs axes : observer la biodiversité régionale et partager sa connaissance ; sensibiliser, former et mobiliser sur la biodiversité ; accompagner les acteurs dans les territoires et faire émerger des projets ; animer le collectif ARB. Cette stratégie guide les actions à mener chaque année, développées dans ce rapport.

Construire des projets collectifs



La Fédération des Maisons de Loire est convaincue que l'**éducation à l'environnement** participe activement à une transformation du rapport à la biodiversité, à la consommation, et à la manière de **vivre ensemble, humain et non humain**. Avec l'éducation à l'environnement, nous disposons d'un levier fondamental pour agir, fondé sur la **connaissance**, la **compréhension** et la **capacité critique**.

Dans un contexte de dérèglement climatique et d'érosion rapide de la biodiversité, **unir nos forces n'est plus une option** mais une nécessité. Aucun acteur, économique notamment, ne peut répondre seul à ces défis : la **coopération entre secteurs économiques et structures environnementales** permettra de **transformer les pratiques** et de **renforcer la résilience** des territoires. C'est dans cet esprit que la Fédération a rejoint le **jury régional Entreprises engagées pour la nature**, apportant ses compétences transversales, un regard à la fois sensible et technique sur les richesses de nos territoires.



Hélène MARCHISET
Coordinatrice du réseau des Maisons de Loire

Cet engagement complète notre contribution active aux travaux nationaux dédiés au **Parcours Biodiversité et Tourisme**. Celui-ci vise à accompagner les professionnels du tourisme dans leur appropriation des enjeux de préservation de la biodiversité et leur construction d'une stratégie d'action robuste. **Accompagner et valoriser** les entreprises engagées, c'est accélérer la transition et contribuer à un territoire où l'ensemble du vivant et la résilience deviennent la norme. L'ARB offre ainsi un espace favorisant la **co-construction** des engagements de chacun, en encourageant le **dialogue**, le **partage d'expériences** et la **mise en action collective**.



RÉTROSPECTIVE 2025

Chaque année, de nombreux évènements sont organisés par l'ARB, co-organisés ou organisés par les membres et partenaires. L'avancée de deux projets phares a été concrétisée en 2025 avec la signature des conventions de partenariat lors de la conférence de presse du dispositif *Entreprises engagées pour la nature* ainsi que

l'évènement de lancement de la zone test agricole. Enfin, à l'image du séminaire des 5 ans en 2024, le séminaire « Énergies renouvelables et biodiversité » n'était pas seulement réservé aux membres de l'agence mais ouvert à l'ensemble des structures collaborant avec celle-ci.

JOURNÉE TERRITOIRES ET SANTÉ
Saint-Martin d'Abbat (45) | 27 janvier



JOURNÉE DES TECHNICIEN·NES DE RIVIÈRE (p.21)
Saint-Épain (37) | 20 mai
Une nouvelle édition réunissant 105 participant·es.



CÉRÉMONIE TEN (p.14)
Les Aix-d'Angillon (18) | 21 mai



SÉMINAIRE ÉNERGIES RENOUVELABLES ET BIODIVERSITÉ (p.27)
Olivet (45) | 3 novembre
Une journée regroupant plus de 90 personnes afin de monter en compétence sur ces enjeux croisés.



JOURNÉE INTERPOLES DE L'OBSERVATOIRE
Marçais (18) | 2 octobre



INTERVENTION DANS LE CADRE DU MODULE DE FORMATION
« Panorama des enjeux environnementaux »
FNE Centre-Val de Loire
Orléans (45) | 6 novembre



SÉMINAIRE INTER ARB (p.27)
Îles du Frioul | 2 au 4 juillet
Se retrouver et mutualiser les travaux grâce à la force du réseau.



RENCONTRES BIODIVERSITÉ ET TERRITOIRES (p.27)
Bordeaux | 9 au 11 juillet



ATELIER DÉPARTEMENTAL BIODIVERSITÉ (p.17)
Châteauneuf-sur-Loire (45) | 23 septembre



CONFÉRENCE DE PRESSE ENTREPRISES ENGAGÉES POUR LA NATURE (p.19)
Orléans (45) | 4 septembre
Avec l'ensemble des partenaires régionaux pour la signature des conventions entre l'ARB et la CCI, la CMA, la CPME et le MEDEF.



LANCEMENT DE LA ZONE TEST AGRICOLE (p.24)
Saint-Just (18) | 17 décembre
Présentation officielle du projet à près de 80 partenaires et acteurs du territoire, et signature de la Charte d'engagements réciproques.



LANCEMENT DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ
par la Région Centre-Val de Loire
Orléans (45) | 12 novembre



en **2025**
chiffres



167
collectivités accompagnées

63
évènements grand public et professionnels

2568
participant·es aux évènements et rencontres

ZOOM SUR : LE LIFE ARTISAN

Bilan des 5 ans d'animation sur les Solutions fondées sur la Nature

De 2020 à 2025, l'ARB a été bénéficiaire associée du programme européen LIFE intégré ARTISAN, visant à Accroître la Résilience des Territoires aux changements climatiques par l'Incitation aux Solutions d'Adaptation fondées sur la Nature.

Piloté par l'OFB au niveau national, il s'agissait de décliner une animation régionale afin de créer les conditions d'une généralisation du recours aux Solutions fondées sur la Nature pour l'adaptation au changement climatique (SfN).



Illustration de l'atelier « Mon territoire demain » © Valérie Gibaud



Production d'outils et contribution à des démarches régionales comme nationales

L'ARB a activement participé à la création de ressources nationales ou régionales comme la **Boîte à outils SfN du Life Artisan**, le **guide CEPRI-Life Artisan** pour s'adapter avec les SfN afin de prévenir les risques d'inondation, ou le **livret « les milieux humides, un atout pour mon territoire »** de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels.

De nombreux supports ont enrichi le **Portail de la biodiversité** : pages spécifiques sur les Solutions fondées sur la Nature, nombreux « Le Saviez-vous », dossier thématique croisant les sujets Climat et biodiversité, boîte à outils Végétalisons...

L'atelier « **Mon territoire demain** » a été utilisé plusieurs fois pour renforcer la prise en compte des enjeux d'adaptation auprès des acteurs locaux, et continuera d'être déployé dans les années à venir en Centre-Val de Loire.



De nombreuses interventions pour accompagner la mise en œuvre des Solutions fondées sur la Nature

La stratégie de déploiement des SfN s'est articulée autour de 3 grands axes :

- Animer et concerter**
 - Intégrer des réseaux existants pour décloisonner « Climat » et « Biodiversité »
 - Porter plus spécifiquement les SfN liées à l'eau à l'échelle nationale
 - Contribuer à des travaux régionaux/nationaux notamment sur la thématique de l'eau
- Accompagner les acteurs dans les territoires**
 - Développer un appui sur les thèmes à enjeu régional (zones humides, ruissellement, îlots de chaleur urbains...)
 - Conseiller et appuyer les collectivités et les démarches locales
 - Collaborer à l'animation *Territoires engagés pour la nature* pour favoriser les SfN dans les plans d'action
 - Faciliter l'inclusion des enjeux de l'adaptation au changement climatique et de la biodiversité dans la planification
- Sensibiliser / former / mobiliser**
 - Mettre à disposition, produire et décliner des ressources sur les SfN
 - Faire monter en compétence par le partage d'expériences



L'ensemble de ces ressources est complété par des visites inspirantes du **Biodiu'tour**, où 7 visites traitent des Solutions fondées sur la Nature. Enfin, de nombreuses interventions ainsi que la création de **fiches de retours d'expérience** ont permis de partager les solutions mises en œuvre en région.

OBSERVER LA BIODIVERSITÉ RÉGIONALE ET PARTAGER SA CONNAISSANCE

Mieux *connaître* pour mieux *protéger*

Créé en 2014, l'Observatoire régional de la biodiversité vise à **mieux connaître et comprendre les enjeux régionaux d'érosion de la biodiversité**. L'Observatoire évalue et mesure l'état de santé de la biodiversité en Centre-Val de Loire et les pressions qui s'exercent sur elle, et partage ensuite l'information. Les publications de l'Observatoire visent à éclairer la décision publique dans ses projets d'aménagement, informer les citoyen·nes et inciter ainsi à agir.



Renforcer la visibilité de l'Observatoire et la diffusion de ses travaux

En 2025, l'Observatoire se dote de **nouvelles couleurs** et d'un **logo** plus explicite afin d'éviter les acronymes. Ce renouvellement s'opère dans le cadre d'un objectif de **meilleure valorisation** et reconnaissance de l'Observatoire. Cette réflexion se traduit par une stratégie de communication qui concerne donc l'Agence en tant qu'animatrice de l'Observatoire mais

aussi la Région, l'OFB et la DREAL en tant que copilotes et FNE Centre-Val de Loire, le CBN du Bassin parisien et le Conservatoire d'espaces naturels en tant que structures animatrices des pôles Faune, Flore & habitats et Gestion des milieux naturels. L'accent est donc mis sur la **diffusion et le relai** des productions, que ce soit via le Portail ou LinkedIn.

Renforcer la connaissance des espèces et habitats emblématiques

Les espèces emblématiques sont des **espèces de faune et flore dont la préservation est importante à l'échelle de la région**, et qui sont dépendantes du milieu dans lequel elles vivent. L'Observatoire a choisi de mettre en avant ces espèces, sélectionnées selon différents critères : leur rareté ou localisation dans une partie de la région ; leur statut fortement menacé au niveau régional ; leur morphologie facilement reconnaissable ; leur association à un milieu et/ou à certaines régions naturelles du Centre-Val de Loire (Brenne, Sologne, vallée de la Loire...).

Le Sonneur à ventre jaune, le Rhinolophe euryale, le Glaïeul de Galice, l'Inule hérissée, l'Œnanthe des fleuves, l'Étoile d'eau et la végétation des eaux courantes).



Dans le cadre d'une **refonte visuelle pour améliorer leur lisibilité et les rediffuser**, les **fiches présentant ces espèces et habitats emblématiques** sont progressivement mises à jour (en 2025, la Noctuelle des Peucédans,

Avec quoi végétaliser ? L'Observatoire complète la collection !

En complément des guides Planter local, pour les arbres et arbustes, et Semer local, pour les herbacées, le **tableau des grimpantes**, liste les **lianes ou arbustes grimpants indigènes** à notre région. À l'inverse des deux guides, le tableau comporte aussi des espèces originaires d'autres régions ou pays, mais

qui restent intéressantes pour la faune locale (notamment les pollinisateurs). Le tableau des plantes grimpantes est un outil synthétique. Il cible toute personne ayant un projet de **végétalisation de façades ou clôtures**, et souhaitant connaître les plantes adaptées en Centre-Val de Loire.



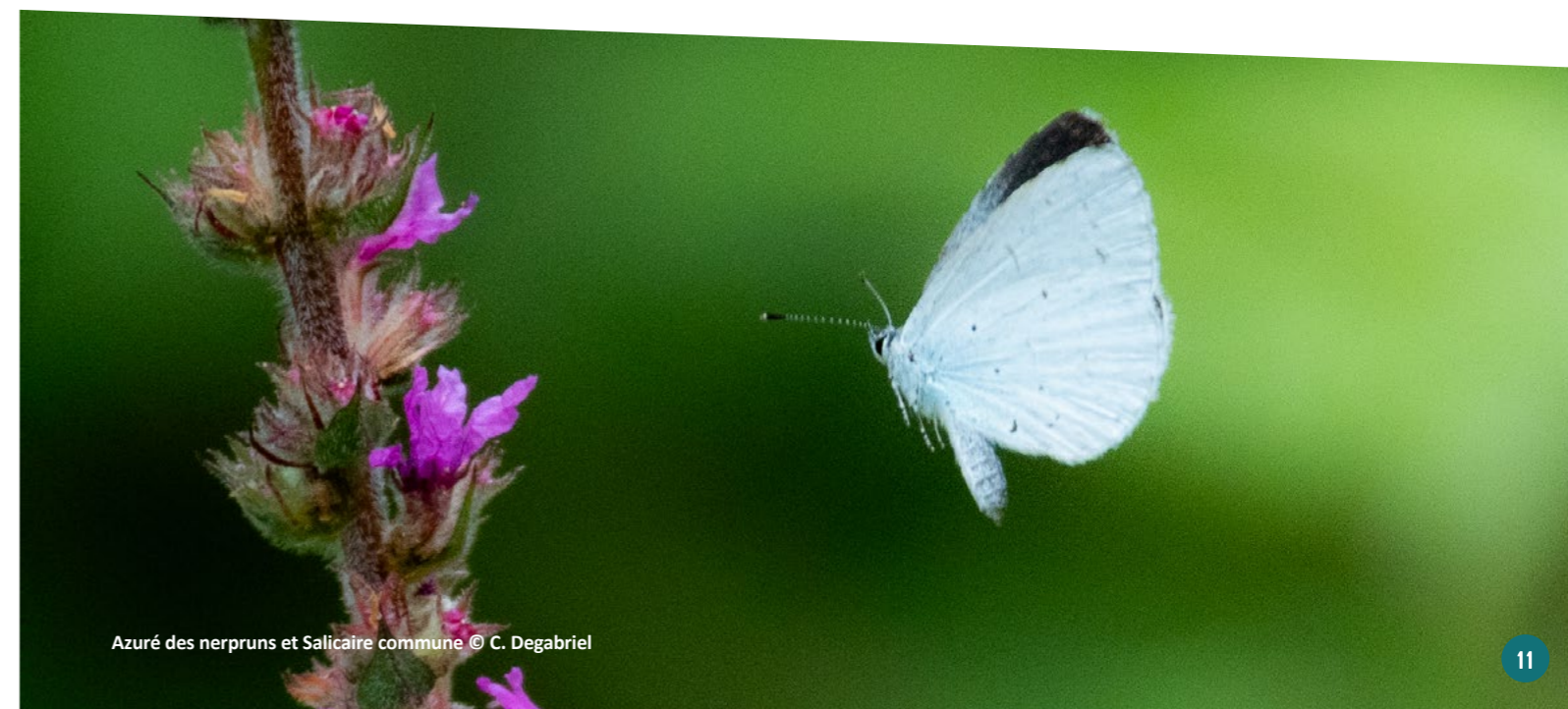
Découvrez-le en flashant ce QR code !



Contribution à la Stratégie régionale pour la biodiversité

L'Observatoire a contribué à l'élaboration du **diagnostic de la biodiversité régionale** dans le cadre de la stratégie régionale pour la biodiversité. Par la fourniture des **indicateurs** de suivi, de **chiffres-clés** et de **cartographies**, l'ensemble du travail collectif de l'Observatoire, de ses pôles et

de leurs membres est valorisé. **Connaître pour mieux protéger** est plus que jamais une réalité : il est primordial de fournir des chiffres et tendances attestés et vérifiés, validés par un **consortium d'expert·es** pour que les décisions et actions qui s'ensuivent soient les plus adaptées.



Azuré des nerpruns et Salicaire commune © C. Degabriel

SENSIBILISER, FORMER ET MOBILISER SUR LA BIODIVERSITÉ

Mettre la biodiversité au cœur de la société

L'ARB s'attache à mettre la biodiversité au cœur de la société, par la diffusion de la connaissance, par l'accompagnement des acteurs et par la coordination d'actions de sensibilisation. En soulignant que nous faisons partie et que nous dépendons de la biodiversité, l'Agence rappelle la place centrale qu'elle doit avoir dans nos sociétés et l'importance d'agir pour sa préservation.



Exposition « La biodiversité et nous » au séminaire Énergies renouvelables et biodiversité à Olivet (45) © ARB CVL

La formation

Pour développer l'action

Chaque année, le programme de formations en faveur de l'environnement et de la biodiversité est élaboré en collectif et coordonné par le **GRAINE Centre-Val de Loire**.

En 2025, **12 formations** ont été proposées aux professionnel·les de l'environnement sur des thématiques très diversifiées : la réalisation de vidéos, l'éducation du dehors, l'implication des habitant·es, le conte en animation nature, l'animation avec les tout-petits, la construction d'animations, la conception d'escape-game pédagogique, la reconnaissance des oiseaux par le chant, les plantes sauvages comestibles et médicinales, les odonates, les enjeux environnementaux en Centre-Val de Loire, le dialogue en controverses agricoles.

L'éducation à l'environnement est essentielle pour **sensibiliser aux enjeux du territoire, développer les compétences** et ainsi **faciliter le passage à l'action**.

C'est en ce sens que l'ARB participe également au **projet « iTEEnéraire »** porté par le CNFPT, l'ADEME, la Région Centre-Val de Loire et 11 autres collectivités. Il s'agit d'une expérimentation sur 3 ans visant à construire un **programme de formation de l'ensemble des agent·es** aux enjeux de la transition écologique.

L'ARB est intervenue dans certains modules pour présenter la transversalité de la biodiversité et des Solutions fondées sur la Nature, ainsi que les outils pouvant être utilisés par les collectivités.

Le mois de la biodiversité

Dernière édition

Après plus de 5 ans d'existence, le besoin de faire le bilan des dernières éditions a été identifié collectivement et a conduit à l'**envoi d'un questionnaire** aux structures inscrivant leurs animations chaque année sur la plateforme « J'agis pour la nature » dans le cadre de *Naturellement dehors !*

Ces dernières années, plusieurs constats ont été dressés en matière de mobilisation, dont notamment la difficulté pour toutes et tous de mobiliser des publics « nouveaux » et la

multitude d'évènements au printemps. Avec **104 animations enregistrées en 2025**, de **17 structures** différentes, et un avis mitigé quant à la plus-value de ce format pour mobiliser des participant·es, de nouvelles priorités se construisent pour 2026.

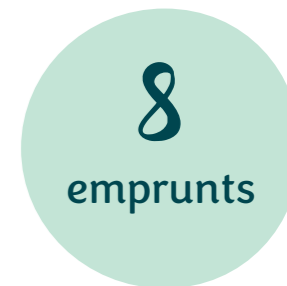
Il s'agira de **mieux comprendre les attentes du public** en réalisant un bilan des travaux sociologiques conduits sur ce sujet, de confirmer l'approche à privilégier et de **construire des expérimentations** de formats y répondant.

L'exposition « La biodiversité et nous »

Une expo itinérante pour tous

L'exposition présentant les nombreux services rendus par la nature continue de vivre sur le territoire, avec 8 emprunts (l'équivalent de 368 jours) par 4 collectivités, 2 associations, 1 lycée et 1 entreprise.

En 2025, un fascicule de présentation de l'exposition a été finalisé pour communiquer sur son existence et sur la possibilité de l'emprunter sur le territoire régional.



Le Portail de la biodiversité en Centre-Val de Loire

Plus de 126 000 visites en 2025 !

Depuis 2022, le Portail est le centre de ressources pour **découvrir, comprendre et agir** en faveur du vivant en région. Média collaboratif du collectif ARB, il valorise les acteurs de la biodiversité en Centre-Val de Loire, partage leurs ressources et oriente les publics (collectivités, associations, entreprises, agriculteur·rices, enseignant·es...) vers les dispositifs d'accompagnement, les interlocuteur·rices compétent·es, les outils pratiques et les contenus scientifiques vulgarisés.

Cette année encore, le collectif ARB a conçu

des contenus spécifiques sur le Portail pour **sensibiliser** (pages portraits d'espèces emblématiques comme le Lierre ou l'Anguille, une page sur les lieux de nature et de culture...), **former** (dossier thématique « Santé et biodiversité » ...) et **mobiliser** (boîte à outils Collectivités ou Entreprises, financements dans le catalogue des aides, idées d'actions sur planter et semer local...).

Le Portail est enrichi en continu. En 2025, **plus de 600 contenus** ont été publiés ou mis à jour.

ACCOMPAGNER LES ACTEURS ET FAIRE ÉMERGER LEURS PROJETS

Mobiliser les collectivités

Depuis 2019, l'Agence anime le programme *Territoires engagés pour la nature* (en partenariat avec la Région, l'Office français de la biodiversité, la DREAL, les Départements du Cher et de l'Eure-et-Loir, les agences de l'eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie et le CEREMA) afin d'accompagner les collectivités volontaires dans la structuration et la mise en œuvre d'un plan d'action en faveur de la biodiversité. En parallèle, afin de faciliter le passage à l'action, le *Biodiv'tour* valorise des projets reproductibles et favorise le partage d'expérience. Par ailleurs, cet appui aux collectivités se consolide grâce au renfort, pour la 3^{ème} année consécutive, d'un poste à temps plein dédié au développement et à l'animation de nouveaux outils.



« Territoires engagés pour la nature » (TEN)

La dynamique se poursuit

Le programme TEN continue de mobiliser les collectivités régionales. Elles sont **45 collectivités reconnues** en Centre-Val de Loire pour leur engagement à agir concrètement en faveur de la biodiversité et à mobiliser autour d'elles les acteurs locaux. Ces territoires reconnus ont bénéficié de l'appui technique de l'ARB tout au long de l'année pour la réalisation de leurs actions. Par

ailleurs, en décembre, **10** collectivités arrivant au terme des 3 années de reconnaissance ont déposé une demande de renouvellement. Cela témoigne de l'intérêt qu'elles trouvent à ce réseau pour bénéficier de **partages d'expérience** et **d'un appui technique**. **8 nouvelles candidatures** ont également été déposées par des collectivités désireuses de rejoindre cette dynamique.

Enrichissement de l'appui aux collectivités reconnues

En partenariat avec le Groupe de Travail sur les **Espèces Exotiques Envahissantes**, il a été proposé aux collectivités d'être accompagnées sur cette thématique. Certaines ont bénéficié **d'une formation** pour les agent-es et élu-es, d'autres ont organisé **des animations pour leurs habitant-es**. Cette initiative permet de renforcer l'offre proposée aux collectivités

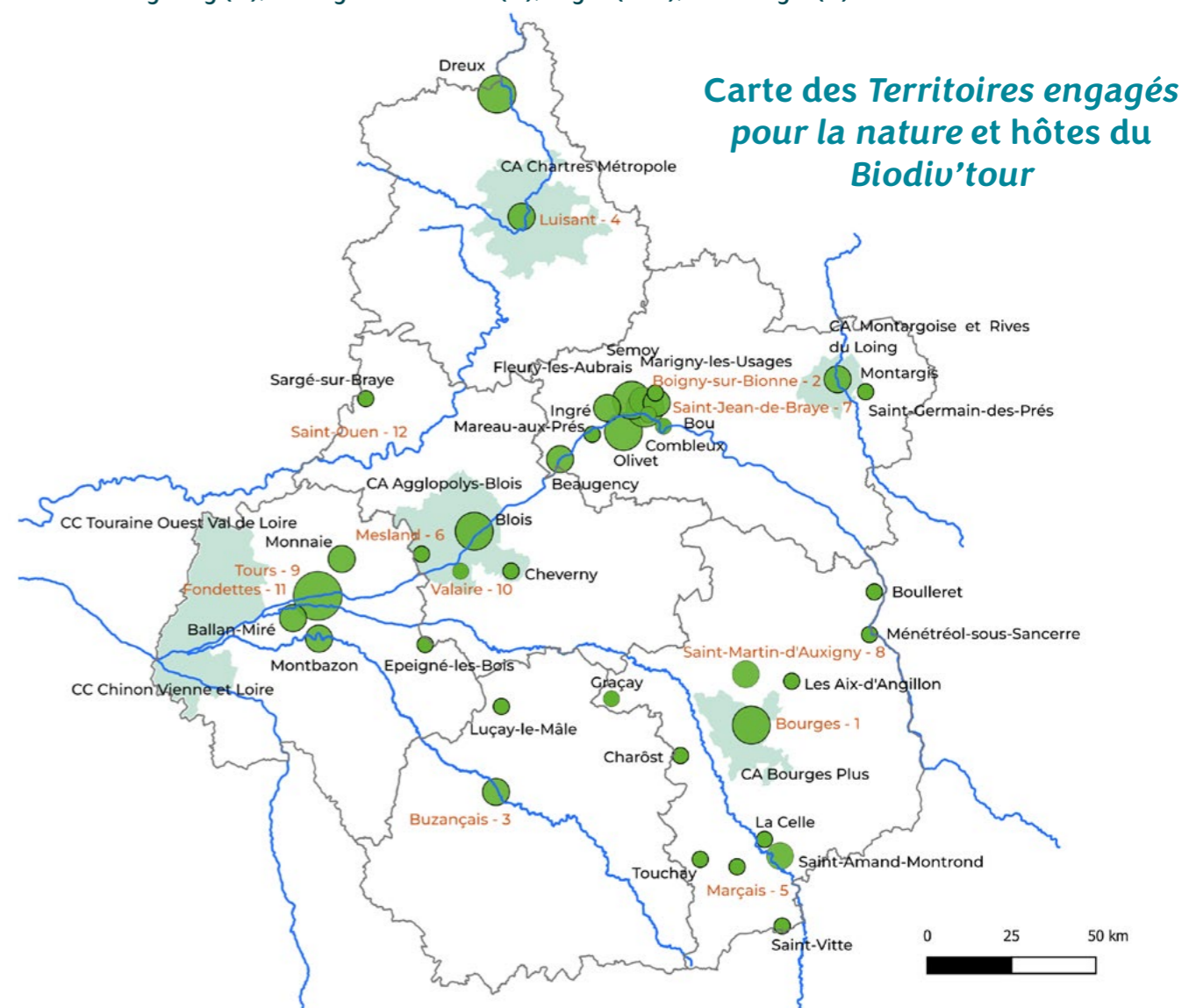
intégrant le programme. À noter que 2 TEN ont été distingués lors du **concours Capitale Française de la Biodiversité** pour leurs actions autour du thème « Culture(s) et Biodiversité » : **Tours et Agglopolys-Blois** se sont vues décerner respectivement le titre de meilleure ville de plus de 100 000 habitants et meilleure intercommunalité urbaine.

Quelques temps forts en 2025 :

- Échange autour des projets des Aix-d'Angillon lors de la cérémonie de remise des diplômes
- Présentation personnalisée de l'AAP « Fonds MAIF pour le vivant »
- Journée sur la préservation des éléments végétalisés du paysage sur la communauté de communes de Chinon Vienne et Loire

3 nouvelles collectivités reconnues (N) et 10 renouvellements (R) en 2025

- **Cher** : La Celle (2^e R), Les Aix-d'Angillon (N)
- **Eure-et-Loir** : CA Chartres Métropole (2^e R), Dreux (R)
- **Indre** : Buzançais (R), Luçay-le-Mâle (2^e R)
- **Indre-et-Loire** : Monnaie (R)
- **Loir-et-Cher** : CA Agglopolys-Blois (R), Cheverny (2^e R)
- **Loiret** : Beaugency (N), Fleury-les-Aubrais (N), Ingré (2^e R), Montargis (R)



Légende

- Communes reconnues TEN
- EPCI reconnus TEN
- Limites départementales
- Principaux cours d'eau
- Commune - x : visite du Biodiv'tour
- 1 - Éclairage et biodiversité
- 2 - L'eau dans la ville
- 3 - Îlots de fraîcheur
- 4 - Gestion des cimetières
- 5 - Bocage et bois-énergie
- 6 - Rivière et zone humide
- 7 - Gestion des cimetières
- 8 - Rivière et zone humide
- 9 - Végétalisation et citoyenneté
- 10 - Éclairage et biodiversité
- 11 - Cantine bio et locale (non TEN)
- 12 - Cour d'école débitumée (non TEN)





Biodiv'tour sur la gestion de l'eau dans la ville à Boigny-sur-Bionne (45) © ARB CVL

Évolution du Biodiv'tour en Centre-Val de Loire

À la rencontre des acteurs et des solutions sur le terrain

Lancé en 2023, le Biodiv'tour est un ensemble de **visites professionnelles gratuites** à la demande, créant des rencontres entre collectivités sur le terrain. Ce dispositif valorise des solutions concrètes **favorables à la biodiversité, au climat, à l'habitabilité** des territoires et à la **santé** des habitant-es.

Élu-es ou technicien-nés de collectivités sont invité-es à venir partager et s'inspirer en déclenchant les visites de leur choix à partir des formulaires dédiés, en ligne sur le Portail, rubrique Agir > Le Biodiv'tour, des visites professionnelles inspirantes !

Réalisation des bilans et arrivée de 4 nouvelles visites thématiques

Les 8 premières collectivités-hôtes du Biodiv'tour ont fait le bilan en 2025 sur la satisfaction des participant-es, des équipes hôtes... Sur les 8 collectivités concernées, 5 ont souhaité prolonger de 3 ans leur participation au dispositif. En 2025, 4 nouvelles collectivités ont rejoint le Biodiv'tour afin d'élargir les thématiques abordées (éclairage, cimetières, eau dans la ville, cantine bio et locale...), en fonction des priorités décidées par le collectif ARB.

- **Cantine bio et locale** à Fondettes (37) : Du champ à l'assiette, en passant par la cuisine centrale, Fondettes s'engage pour le bio et le local en installant un maraîcher sur ses terres !
- **L'eau dans la ville** à Boigny-sur-Bionne (45) : Désimperméabiliser, infiltrer, reméandrer... L'eau est de tous les projets à Boigny !
- **Éclairage public et biodiversité** à Valaire (41) : Éteindre, réduire ou régler la luminosité, tout est pensé à Valaire pour être un village où il fait bon dormir et vivre, pour les humains et non-humains !
- **Végétalisation des cimetières** à Saint-Jean-de-Braye (45) : Entre enherbement, plantations et expérimentations de gestion, venez rencontrer une équipe qui innove pour ses cimetières à Saint-Jean-de-Braye !



Accompagner l'adaptation aux changements climatiques des territoires

Depuis 2024, l'ARB accompagne les politiques publiques de l'État et de la Région sur les solutions apportées par la biodiversité face aux changements climatiques. En 2025, cette animation a permis de répondre à **46 sollicitations**, notamment **en appui aux dispositifs de l'État et de la Région** (Villages d'avenir, CRST), afin d'**accompagner l'émergence de projets dans les territoires**.

Zoom sur : Les ateliers départementaux biodiversité

Cette animation se concrétise par des ateliers **coconstruits avec l'État et la Région** dont le 1^{er} atelier s'est tenu le 23 septembre 2025, avec les **agent-es de développement et référent-es biodiversité et PCAET des Pays/PETR** (17 participant-es). L'occasion de mobiliser les territoires sur le sujet de la biodiversité et d'échanger pour adapter et articuler les différents accompagnements en fonction des besoins de terrain.

Publication de premières fiches actions collectivités et biodiversité

La biodiversité est un enjeu transversal pour les collectivités, en lien avec des compétences variées : le cadre de vie, l'eau, l'aménagement, l'économie...

Grâce au renfort de l'animation territoriale soutenue par le Fonds vert, l'ARB rédige des **fiches actions** pour guider les élu-es avec des éléments pour convaincre, des retours d'expérience et des leviers d'action. Ces fiches sont intégrées progressivement à la boîte à outils « Collectivités et biodiversité ».



Les webinaires « À l'heure de la biodiv' »

Après leur lancement en 2024, l'ARB a proposé 2 nouveaux cycles en 2025, sur le **parcours de l'eau**, et les **Atlas et Inventaires de la biodiversité communale (ABC/IBC)**.

Ce dernier répondait au besoin, exprimé lors des travaux de la COP, de faire connaître ces dispositifs. Tous les webinaires et les ressources associées sont accessibles en replay sur la page dédiée du Portail de la biodiversité.





Mobiliser les entreprises

Première année d'accompagnement des réseaux économiques

Après 2 ans de préfiguration et de réflexion sur les financements mobilisables, l'ARB a lancé une expérimentation sur l'accompagnement des acteurs économiques en décembre 2024 pour une durée de 3 ans. L'animation proposée consiste à aborder la biodiversité par l'entrée des besoins et attentes des entreprises, sans la déconnecter des autres champs environnementaux (climat, énergie, déchets...). L'objectif est de donner envie d'agir concrètement et de faciliter la mise en œuvre des projets. La mission repose sur 3 axes : la sensibilisation des acteurs économiques, la capitalisation et la valorisation des bonnes pratiques, la valorisation des financements et l'incitation au mécénat.



Accompagnement des têtes de réseaux économiques

Le 1^{er} tour d'horizon des différents réseaux économiques a confirmé le **besoin d'appui des conseillers** sur la **compréhension du lien entre les entreprises et la biodiversité** et de leur apporter des outils, argumentaires et ressources pour porter le sujet auprès des entreprises accompagnées. Ces échanges ont permis d'identifier des actions concrètes : **interventions de l'Agence** dans les événements organisés

par les réseaux, **co-construction d'outils et d'ateliers** à destination des conseillers et/ou des entreprises, identification et valorisation de **retours d'expérience**. En 2025, les réseaux concernés par ces actions ont été la Chambre régionale de commerce et d'industrie, la Chambre régionale de Métiers et de l'Artisanat, la Confédération des petites et moyennes entreprises, et le réseau Territoires d'industrie.

Zoom sur l'accompagnement des acteurs du tourisme, filière économique prioritaire de la Stratégie nationale biodiversité 2030

À l'échelle nationale, aux côtés de l'URCPIE et de la Fédération des maisons de Loire, l'ARB a participé au **groupe de travail « Parcours Biodiversité et Tourisme »** porté par la Direction générale des Entreprises (DGE), le CGDD et l'Office français de la biodiversité (OFB). À l'échelle régionale, l'ARB a intégré les **groupes de travail « hébergement » et « restauration »**, pilotés par la Région et le CRT, avec l'objectif d'élaborer des plans d'action pour les acteurs du tourisme dans le cadre de « Bourges, Capitale européenne de la culture 2028 ». Dans le cadre du **programme « Ensemble pour un tourisme durable 2025-2028 » animé par la CRCI**, l'ARB a contribué à la sensibilisation aux liens entre biodiversité et tourisme et à la co-construction d'un module destiné aux conseillers.



L'intégration dans plusieurs réseaux permet à l'Agence d'être identifiée par les acteurs régionaux et de s'inscrire dans des dynamiques déjà existantes, par exemple avec :

- Le **Comité TESS** (transition écologique sociale et sociétale), lieu de rencontre des différentes têtes de réseau régionales, animé par Dev'up et co-présidé par la CMA, la CRESS, le MEDEF et la Région. L'Agence a pu contribuer aux groupes de travail « veille des financements » et « bonnes pratiques/retours d'expérience ».
- Le **Réseau des développeurs économiques**, porté par Dev'up, composé de près de 400 développeur-euses.

Territorialisation du programme « Entreprises engagées pour la nature »

Le programme *Entreprises engagées pour la nature* est porté à l'échelle nationale par l'Office français de la biodiversité. Il permet d'**accompagner les entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité** dans leur mise en œuvre d'un plan

d'action, sur l'ensemble de leur chaîne de valeur. Afin de faciliter l'engagement des TPE-PME, le programme se déploie sur **4 régions pilotes en 2025**, dont le Centre-Val de Loire, avec la mise en œuvre d'un collectif régional coordonné par l'ARB.

Ce collectif en charge de l'évaluation des dossiers est transversal :

- **Institutionnels** : Région, direction régionale de l'OFB
- **Économiques** : CCI, CMA, CPME et MEDEF Centre-Val de Loire, Dev'up
- **Associatifs** : Conservatoire d'espaces naturels, France Nature Environnement, URCPIE Centre-Val de Loire, Fédération des maisons de Loire.

En 2025, **14 entreprises** sont intégrées au programme et **10 ont été accompagnées**.

Lien avec les Territoires engagés pour la nature : les collectivités reconnues encouragent leurs entreprises à se saisir du sujet. L'accompagnement via ces collectivités a pris différentes formes :

- **Interventions de sensibilisation** sur le lien entre entreprises et biodiversité et les moyens d'agir : workshop biodiversité organisé par la communauté de communes du Val d'Amboise, « petit-déjeuner des aménageurs » d'Agglopolys.
- **Intervention sous la forme d'un atelier** pour l'émergence d'idées d'action : soirée dédiée à la biodiversité organisée par la mairie de Cheverny en lien avec Agglopolys.

Formalisation des partenariats régionaux avec la CCI, la CMA, la CPME et le MEDEF

Le 4 septembre, la **signature de conventions de partenariat avec la CCI, la CMA, la CPME et le MEDEF Centre-Val de Loire** affirme leur engagement à porter les enjeux de biodiversité au sein de leurs réseaux. Ces partenariats permettent de créer des relations privilégiées afin de massifier l'accompagnement (interventions sur la biodiversité, partage de ressources, identification de retours d'expérience...).



Signature des conventions de partenariat © ARB CVL

Nouvelles ressources sur le Portail

- **Boîte à outils Entreprises & Biodiversité** : toutes les ressources pour comprendre pourquoi et comment agir en tant qu'acteur économique
- **Page dédiée à Entreprises engagées pour la nature**



Héron cendré © M. Queyrie

Préserver et restaurer les milieux aquatiques

Les milieux aquatiques et humides sont présents sur tout le territoire régional et font du Centre-Val de Loire une région d'eau ! Ils sont indispensables en raison des nombreux services qu'ils rendent, mais sont altérés par différents facteurs notamment liés aux activités humaines. Pour garantir leur fonctionnement écologique et ainsi des ressources en eau de qualité et en quantité, des solutions concrètes existent et peuvent s'inscrire dans les réflexions et projets d'aménagement du territoire.

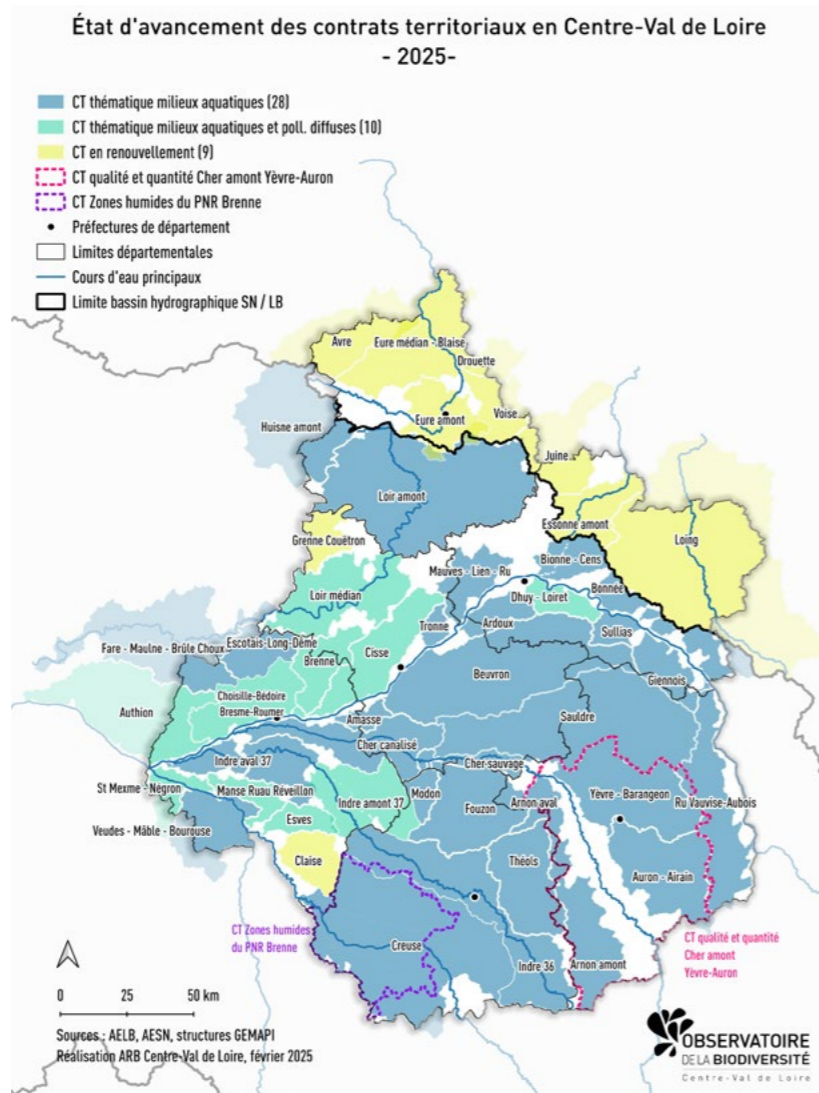
La gestion des milieux aquatiques

Accompagner les collectivités pour la restauration des milieux aquatiques

L'ARB anime la cellule régionale de coordination et d'animation territoriale (CERCAT) sur les milieux aquatiques. La convention de partenariat pour sa mise en œuvre a été renouvelée pour la période 2025-2027 entre l'ARB, l'agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Centre-Val de Loire et l'OFB.

La cellule **accompagne les collectivités** (établissements publics de coopération intercommunale et syndicats de rivière) dans leur compétence en matière de gestion des milieux aquatiques. Elle apporte un appui technique pour l'émergence et la mise en œuvre de programmes d'actions concertés par bassin versant : le **contrat territorial**.

Les actions ont pour objectif de **préserver** et de **restaurer les cours d'eau et zones humides** (reméandrage de cours d'eau, restauration de la continuité écologique, ouverture du milieu, création de frayères...) et de lutter contre les pollutions liées aux pesticides et nitrates. Cet outil permet de mettre en œuvre un **projet territorial concerté** pour répondre aux enjeux de l'eau dans un contexte de changement climatique.



Animer un réseau d'acteurs

Chaque année, l'ARB coorganise avec les agences de l'eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie, la Région Centre-Val de Loire, l'OFB et le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire, une **rencontre du réseau régional des gestionnaires de milieux aquatiques et naturels**, afin de favoriser les échanges entre technicien·nes et de valoriser les retours d'expérience.

La journée du **20 mai**, sur le **bassin versant de la Manse, à Sainte-Catherine de Fierbois et à Saint-Épain (37) en partenariat avec le syndicat de rivières Val de Vienne**, a permis d'aborder la **ressource en eau** à travers les études Hydrologie Milieux Usages Climat (HMUC) et l'évolution hydrologique d'un marais en lien avec le changement climatique. Les participant·es ont visité des **travaux de création de zones tampons humides artificielles** ainsi qu'une parcelle d'**agroforesterie** en présence de l'exploitant agricole.

L'ARB, les agences de l'eau, la Région Centre-Val de Loire et le CPIE Val de Gartempe, ont également organisé pour la première fois un **temps d'échange entre élu·es** travaillant sur la gestion des milieux aquatiques, sous la forme d'un **webinaire** le 4 novembre. À partir de **retours d'expérience**, les échanges, entre les 17 élu·es présent·es (15 collectivités), ont porté sur la thématique « Consolider la gestion des milieux aquatiques en plaçant les équipes dans les meilleures conditions ».



Journée technicien·nes de rivière à Saint-Épain (37) © ARB CVL

La journée mondiale des zones humides

Chaque année, la Journée mondiale des zones humides (JMZH) est célébrée le 2 février, pour commémorer la signature de la Convention sur les zones humides (1971). L'ARB coordonne l'animation en Centre-Val de Loire. **En février, plusieurs animations sont proposées** pour mieux connaître les services rendus par ces milieux humides, la biodiversité qu'ils abritent et qui en fait leur richesse.

En 2025, le thème de la JMZH était « Protéger les zones humides pour notre avenir commun ».

58 animations ont eu lieu en Centre-Val de Loire.





Cour de récréation de l'école élémentaire de Saint-Ouen (41) © L. Geunet

Adapter les territoires

Le climat change en Centre-Val de Loire. Il affecte les écosystèmes et les humains. Or, lorsqu'ils sont fonctionnels, les milieux naturels assurent de nombreux bénéfices vitaux. Préserver la biodiversité, c'est préserver les milieux naturels, dont nous dépendons, et qui sont essentiels face au changement climatique. En effet, pour adapter les territoires et préserver la qualité de vie des habitant-es, la nature est une alliée précieuse. L'Agence s'attache donc à renforcer la connaissance de ces services rendus et à faciliter la mise en œuvre des Solutions fondées sur la Nature.

Face au changement climatique

La nature comme source de solutions

Animées par la volonté d'agir ensemble autour de l'enjeu d'adaptation, l'ADEME, l'ARB, la DREAL et la Région Centre-Val de Loire animent le **Collectif régional Adaptation au changement climatique**. Ce réseau technique permet de créer du lien entre les acteurs de l'adaptation au changement climatique sur le territoire régional, pour soutenir une dynamique, collective et co-construire une action systémique à la hauteur des enjeux.

- 2 webinaires du Collectif
- Benchmark sur les ressources Adaptation au changement climatique en région

Intervention auprès de nouveaux publics

Si les actions d'adaptation sont souvent portées par les collectivités et les entreprises, un accompagnement de l'ARB a été proposé auprès d'entités particulières pour apporter **conseils et sensibilisation : armée, police et pompiers** se questionnent sur leurs rôles dans l'adaptation et son intégration dans les filières métiers.

Ces actions complètent la dynamique d'information et de montée en compétences des différents acteurs sur les liens entre climat et biodiversité, les enjeux régionaux et les solutions concrètes apportées par la nature. L'ARB est ainsi intervenue lors d'**ateliers**, de **journées techniques**, de **webinaires**, touchant près de 1000 personnes en 2025.

12 interventions

944 participant-es

Différents outils pour partager les enjeux et solutions

Afin d'expliquer les interactions entre problématiques climatiques et adaptation nécessaire de nos territoires, l'ARB a créé un atelier « **Mon territoire demain** ». Utilisé 3 fois en 2025 auprès de 84 personnes, cet outil a vocation à être déployé par un panel d'animateur-rices en région dans les années à venir. Par ailleurs, les milieux humides fonctionnels représentent des Solutions fondées sur la Nature qui améliorent la résilience des territoires.

Ainsi, le **cycle de webinaires À l'heure de la biodiversité** sur le **parcours de l'eau** a été décliné en 4 thématiques, présentant des **exemples d'actions favorables à la biodiversité** pour **collecter, stocker et infiltrer l'eau** durant son parcours et faire face aux **nouveaux risques naturels** liés aux changements climatiques : les solutions naturelles pour la gestion du pluvial, contrer le ruissellement en milieu rural, saisir les opportunités des milieux humides, approche régionale des solutions liées à l'eau.

Zoom sur : un stage de 6 mois sur les Solutions fondées sur la Nature (SfN) liées à l'eau

Afin d'analyser les freins et leviers à leur mise en place, le stage de 6 mois d'Albane Savale a permis d'identifier des typologies d'actions et de recenser des initiatives régionales. S'appuyant sur le recensement de **64 retours d'expériences** et la réalisation de **15 entretiens**, ce travail offre une synthèse de l'articulation entre les actions de terrain et les enjeux territoriaux, ainsi que des recommandations renforçant les orientations prises par l'ARB et ses partenaires.



Châteaubroux (36) © F. Cayrouse



Coordonner la zone test agricole favorable au développement de la biodiversité

C'est lors du séminaire interne « Biodiversité et agriculture » en 2021, que l'idée d'un projet volontariste sur la réintégration de la biodiversité en secteur agricole a fait consensus entre les 22 membres de l'Agence. Cette ambition se concrétise en 2024 avec le projet de zone test agricole, sur l'aire d'alimentation de captage du Porche au sud de Bourges (18). Il a pour objectif de **favoriser la biodiversité et d'améliorer la qualité de l'eau par les changements durables de pratiques agricoles** en conciliant cette démarche avec la viabilité économique des fermes engagées.

Assurer l'habitabilité des territoires face au changement climatique

L'année 2025 a été marquée par plusieurs actions et réalisations :

- La **liste des indicateurs de suivis environnementaux et technico-économiques a été établie** avec les partenaires techniques du projet (Bio Centre, Chambre d'agriculture du Cher, Communauté d'agglomération Bourges Plus, Fédération de chasse du Cher, FDGEDA du Cher, GABB 18, Hommes et Territoires, INSA Centre-Val de Loire, Nature 18, SIAB3A, Université de Tours). Ces indicateurs s'articulent avec **l'enquête sociale** sur les conditions au changement (volet recherche du projet, porté par l'INSA Centre-Val de Loire et financé par la Région).

Critères de choix des indicateurs environnementaux (sol, flore, faune, eau) :

- Des protocoles standardisés (reproductibilité facilitée)
- Un ensemble permettant de recourir plusieurs échelles spatiales d'observation (parcelle, exploitation et territoire)
- Une sensibilité aux changements de pratiques agricoles
- Des compétences humaines disponibles (priorité donnée aux partenaires techniques locaux)
- Un coût acceptable au regard des ambitions du projet (assurer la cohérence coût/valeur)

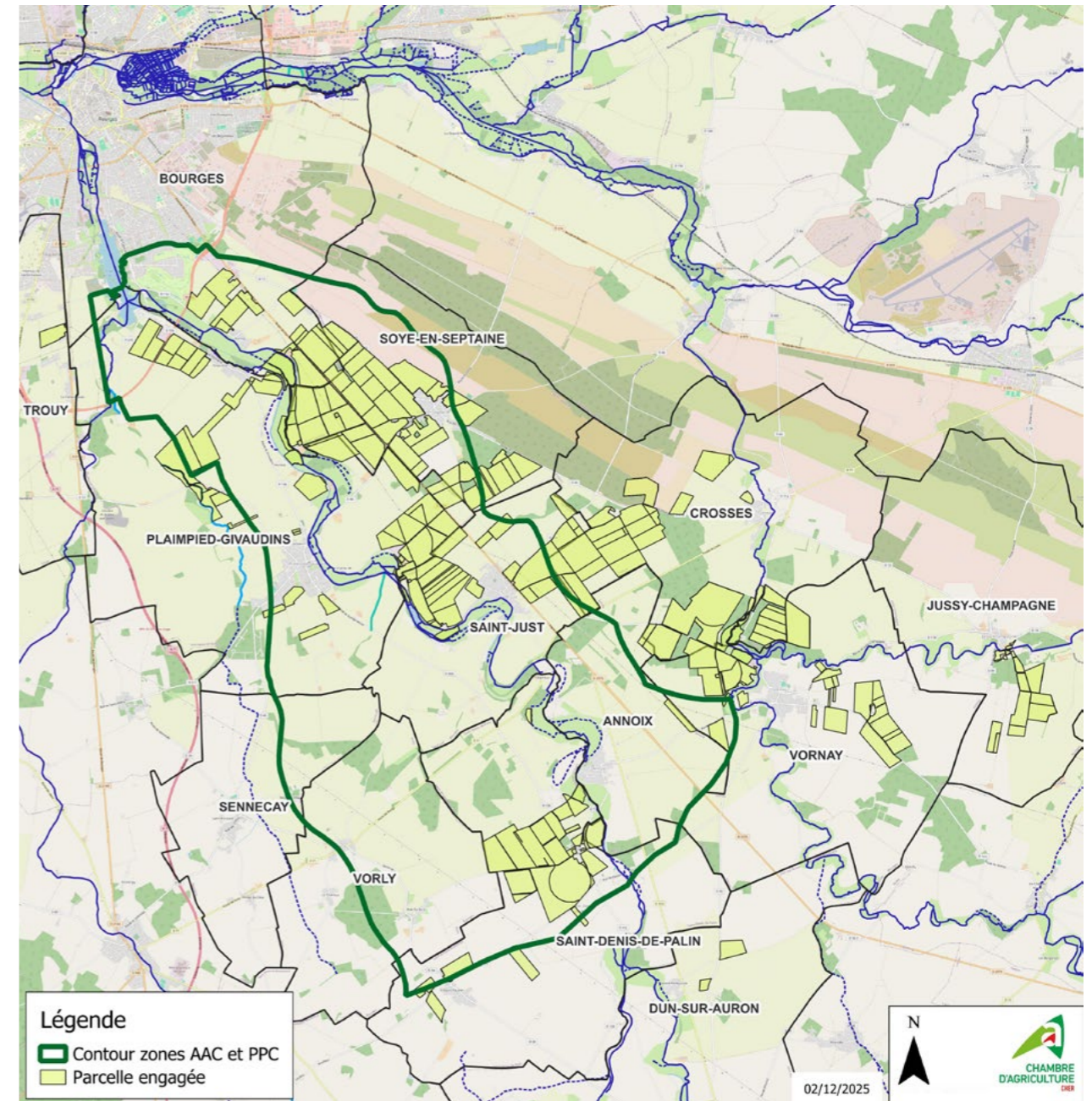
- Élargissement de la couverture géographique du projet : **11 agriculteurs et agricultrices** s'engagent à expérimenter des changements de pratiques afin de favoriser la biodiversité et la qualité de l'eau.

- L'étude de faisabilité d'une **caisse de sécurisation**, pour pallier l'éventuelle baisse de revenu liée aux changements de pratiques agricoles, a débuté avec une **étude comparative**. Des contacts ont été pris avec des acteurs ayant des réflexions similaires autour de la question du **financement de la prise de risque agricole**.

- Signature des **9 conventions** liant l'Agence et les partenaires techniques locaux du projet, dans le cadre de la subvention **EcoPhyto 2030 de la DRAAF Centre-Val de Loire**.

- La **journée de lancement**, le 17 décembre à Saint-Just (18), a permis de réunir et de présenter le projet à près de **80 partenaires et acteurs du territoires**. À cette occasion, la **Charte d'engagements réciproques** entre les structures animatrices du projet (l'ARB, Bourges Plus et la Chambre d'agriculture du Cher) et les agriculteur·trices a été signée.

Ce projet multi partenarial proposant une approche triple (environnementale, technico-économique et sociale) s'inscrit dans le cadre du Life Biodiv'France et de la Stratégie Ecophyto 2030. Il est cofinancé par l'Europe, l'Etat, l'OFB et la Région Centre-Val de Loire.



Périmètre d'engagement © Chambre d'agriculture du Cher

ANIMER LE COLLECTIF ARB

Faire vivre une gouvernance collaborative

En mutualisant les outils, en développant des partenariats et en veillant à mettre en place des actions complémentaires dans leurs propres structures, les 22 membres de l'ARB sont une richesse pour l'enjeu transversal de reconquête de la biodiversité. En parallèle, le réseau des 11 Agences régionales de la biodiversité se structure et permet de renforcer les actions. À l'échelle régionale comme à l'échelle nationale, l'équipe de l'ARB contribue activement à la coordination et à l'animation de ces dynamiques collectives.

Un séminaire annuel ouvert aux membres et partenaires

Énergies renouvelables et biodiversité

À l'image du séminaire des 5 ans en 2024, le séminaire Énergies renouvelables et biodiversité était ouvert à la fois aux membres et aux structures partenaires, pour permettre à toutes et tous de bénéficier du partage de connaissances sur ce sujet d'actualité, et notamment sur le **développement des parcs photovoltaïques**.

Plus de 90 personnes se sont réunies à l'Alliage, à **Olivet (45)**, pour assister aux nombreuses interventions (Région Centre-Val de Loire, ADEME, DREAL, AREC Centre-Val de Loire, Chambre régionale d'agriculture, Chambre d'agriculture du Loiret, Fondation pour la recherche sur la biodiversité, WWF France, Énergie partagée, Green Lighthouse Développement), et partager leurs expériences et questionnements.

Ce séminaire a été construit par un **groupe de travail dédié** associant la Région, l'ADEME, la DREAL, l'AREC, FNE Centre-Val de Loire et la Chambre régionale d'agriculture.

Un **webinaire introductif** a été proposé par l'Observatoire et la DREAL, sur l'état de santé de la biodiversité régionale et les espèces et milieux patrimoniaux sensibles au développement des énergies renouvelables. Le replay et les ressources du séminaire sont disponibles sur le Portail de la biodiversité.

Le Conseil d'administration sur le terrain

Visite estivale du centre de formation du Bouchet

Une fois par an, le Conseil d'administration se tient chez l'un des membres. En 2025, l'**Office français de la biodiversité** a accueilli le collectif ARB sur le site exceptionnel du Bouchet, à **Dry (45)**, un de ses 3 centres de formation. Les membres du conseil d'administration ont pu découvrir la formation des agent·es, notamment avec la visite du centre de tir,

évoquer le plan de gestion de ce domaine de **70 hectares** (gestion différenciée, parcelle agricole, pratiques forestières...) et aborder, en explorant les collections de la salle des espèces, le travail réalisé contre le trafic. Des visites de ce centre sont régulièrement proposées au grand public, par exemple à l'occasion des Journées du Patrimoine.



Les ARB : un réseau innovant au service des territoires

Depuis la loi Biodiversité de 2016, **11 agences** ont été créées à l'initiative des Régions et de l'Office français de la biodiversité : Bourgogne Franche-Comté, Bretagne, Centre-Val de Loire, Hauts-de-France, Île de France, Île de la Réunion, Îles de Guadeloupe, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte-d'Azur. 2025 a marqué un tournant dans la structuration de ce réseau pour plus de partage et d'efficacité.

Participation aux événements nationaux, groupes de travail et création de supports communs

En 2025, elles ont eu l'occasion de se retrouver à plusieurs temps forts et de disposer d'un stand commun :

- 2^{ème} édition des **Rencontres Biodiversité et Territoires**, à Bordeaux, les 9, 10 et 11 juillet
- **Salon des maires**, à Paris, les 18, 19 et 20 novembre

Afin de renforcer la visibilité du réseau et des enjeux de biodiversité, en particulier lors de ces rendez-vous, le réseau s'est doté en 2025 d'une **identité commune**. Pilotée par l'ARB Centre-Val de Loire et réalisée par l'agence **Wam!**, cette identité a ensuite été déclinée en une plaquette de présentation.

Le dépliant **Ma commune demain - La nature comme solution** a également été créé en réseau et publié pour les Rencontres Biodiversité et Territoires.

Par ailleurs, en juillet, aux îles du Frioul, environ **100 collaborateurs et collaboratrices** des différentes agences se sont retrouvés pour le **séminaire national des ARB**, et ont avancé conjointement à partir d'ateliers thématiques communs au réseau.

En complément des réunions régulières entre directeurs et directrices d'ARB, les groupes de travail thématiques suivants ont été confirmés : **Territoires engagés pour la nature, Santé, Communication, Moyens généraux, Connaissance, Agriculture, Aménagement, Mobilisation, Biodiv'tour, Gestionnaires d'espaces naturels**.

Si chaque agence possède ses spécificités, adaptées au contexte régional, elles ont aussi un ADN commun et animent souvent des dispositifs similaires. Cette mise en réseau permet de **s'enrichir des expériences et expertises de chacune et de mutualiser les moyens**.



PUBLICATIONS 2025

En complément des nouveaux supports décrits précédemment, voici un aperçu des autres publications qui ont vu le jour en 2025 :

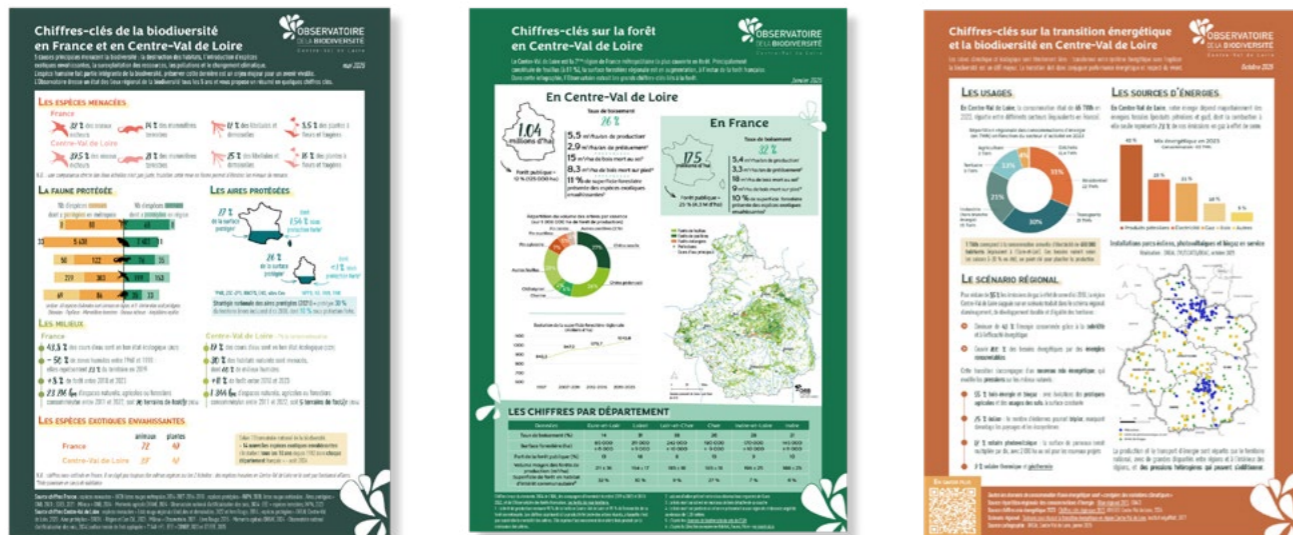
Les fascicules

Un support synthétique pour promouvoir les outils, services, et dispositifs de l'ARB.



Les chiffres clés

Les infographies de l'Observatoire, annuelles ou thématiques, synthétisent l'information en une page.



Les vidéos

Des capsules valorisant la biodiversité en Centre-Val de Loire et des actions à partager.



Les indicateurs de l'Observatoire régional de la biodiversité au format numérique

3 indicateurs ont été rédigés et 2 ont été mis à jour en 2025. En complément, 2 récap', pour comprendre en un coup d'œil les enjeux présentés dans les indicateurs, ont été mis en forme sur le suivi de la biodiversité domestique et des Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF).

- Suivi de la biodiversité domestique
- État et suivi de la forêt
- Suivi des aires protégées
- Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (mis à jour)
- Suivi de l'agriculture biologique (mis à jour)



PUBLICATIONS 2025

Les dossiers thématiques

Ce 6^{ème} dossier apporte toutes les clés de compréhension pour découvrir l'interdépendance entre santé et biodiversité. En lien avec l'approche « Une seule santé », ce travail collectif synthétise la connaissance de ces enjeux en Centre-Val de Loire.



Les dépliants accordéons

Un support imprimé synthétisant les enjeux régionaux et pistes d'actions développées dans les dossiers thématiques.



« Agriculture et biodiversité »

Les « Le saviez-vous ? »

Publiés chaque mois, ils illustrent des infos clés sur la biodiversité, en chiffres, en images, en anecdotes et faits marquants.



Les foires aux questions

Sur le Portail de la biodiversité, ce format répond aux questions les plus courantes sur une thématique précise. En 2025, la première page dédiée à la pollution lumineuse a été co-construite avec la coalition Trame Noire en Centre-Val de Loire, pilotée par l'Union régionale des CPIE Centre-Val de Loire.



Le catalogue des publications du Portail régional de la biodiversité

Pour retrouver toutes les publications de l'Agence à un seul et même endroit.

Découvrez-le en flashant ce QR code !





AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ

centre-val de loire

L'ARB Centre-Val de Loire, c'est aussi **une équipe opérationnelle pluridisciplinaire composée de 12 personnes**. À l'interface de ses membres et des besoins des acteurs régionaux, **l'équipe coordonne et anime les actions de l'Agence**.

Catherine BERTRAND

Direction

catherine.bertrand@biodiversite-centrevaldeloire.fr
02 38 53 53 50

Alexandrine GAGNAIRE

Communication et mobilisation de la société

alexandrine.gagnaire@biodiversite-centrevaldeloire.fr
07 71 91 12 24

Pascale LARMANDE

Animation territoriale Solutions fondées sur la Nature

pascale.larmande@biodiversite-centrevaldeloire.fr
07 71 91 12 47

Laetitia ROGER-PERRIER

Valorisation de la connaissance et animation de
l'Observatoire régional de la biodiversité

laetitia.roger-perrier@biodiversite-centrevaldeloire.fr
07 71 91 13 55

Ella LEROY

Alternante en communication

ella.leroy@biodiversite-centrevaldeloire.fr
07 50 75 44 11

Alan MÉHEUST

Animation territoriale

alan.meheust@biodiversite-centrevaldeloire.fr
07 48 73 88 99

Cécile LE MEUNIER

Gestion administrative et comptable

cecile.le-meunier@biodiversite-centrevaldeloire.fr
02 38 53 53 57

Mylène MOREAU

Animation territoriale milieux aquatiques

mylene.moreau@biodiversite-centrevaldeloire.fr
07 71 91 12 27

Benjamin VIRELY

Accompagnement des acteurs

benjamin.virely@biodiversite-centrevaldeloire.fr
07 71 91 13 47

Marine CÉLESTE

Animation du Portail et du Biodi'tour

marine.celeste@biodiversite-centrevaldeloire.fr
07 71 91 12 88

Eugénie MUNTONI

Animation des réseaux économiques

eugenie.muntoni@biodiversite-centrevaldeloire.fr
07 50 75 44 05

Charlotte LE MOIGNE

Pilotage de la zone test agricole

charlotte.le-moigne@biodiversite-centrevaldeloire.fr
07 50 74 46 90

www.biodiversite-centrevaldeloire.fr

13 avenue des Droits de l'Homme
45 921 Orléans cedex 9
02 38 53 53 57